

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

72x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CENTRE SOCIAL DE LA GAVOTTE » (Maison des habitants)

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Centre Social " la Gavotte " (Maison des Habitants) : 93 avenue François Mitterrand
13170 LES PENNES MIRABEAU
- Nom de la Présidente : Mme TAORMINA
- Numéro de SIRET : 78275581300014

dont l'objectif est l'animation sociale et solidaire en direction de tous les publics de la commune et plus particulièrement les familles les plus en difficulté sollicite la commune au titre de l'exercice 2018.

Il convient de préciser que par délibération en date du 30 novembre 2017 (n° 279x17) la ville a adhéré à la **Convention Cadre des Centres Sociaux** 2018-2021 qui prévoit d'attribuer à ladite association un montant annuel de 52085 € en 2018.

De plus, la ville soutient les **actions en direction de la jeunesse** et qui vise à encourager les jeunes à acquérir leur autonomie (stages, sorties à thèmes, aide au travail scolaire ..)

Pour ce faire il est proposé de verser une subvention totale de 56 585 € soit :

- 52 085 € au titre de la convention cadre des Centres Sociaux
- 4 500 € pour le projet jeunes (ateliers ATS : Aide au travail scolaire)

Ce dossier a été présenté à la commission Petite Enfance et Familles le mercredi 18 avril 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention pour le Centre Social " la Gavotte " d'un montant de 56 585 € réparti de la manière suivante :
 - 52 085 € au titre de la convention cadre des Centres Sociaux
 - 4 500 € pour le projet jeunes (ateliers ATS : Aide au Travail Scolaire)

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 2 – M. BATTINI - AMARO

ABSTENTION : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA